

J'ai endommagé l'ordinateur de mon ami

Par sara, le 02/10/2012 à 09:53

Bonjour,

hier j'étais de visite chez mon ami mais avait besoins de consulter mes mails. Aussi je lui ait emprunter son ordinateur et l'ai poser sur la table juste devant une bougie. Le dessus de l'ordinateur a fondu et l'écran a maintenant une grosse tache noire.

Pensez-vous que ma RC peut rendre en charge la réparation de ce dommage?